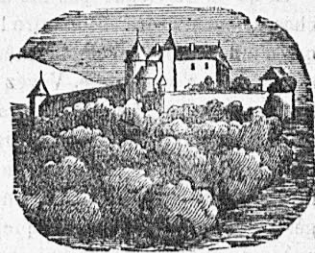




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration: Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 6⁰⁷ 10⁴⁵ 2²⁸ 5¹⁰ 8⁵² — BULLE, arr. 8⁵⁵ 1³⁰ 4²⁵ 8²⁰ 10⁵⁰

ABONNEMENTS

Suisse: 1 an, Fr. 4.50
6 mois, » 2.50
Etranger: 1 an, » 9.—
6 mois, » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: 30 cent. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 10 octobre 1905.

Leçon de français.

Peu ou prou, tous nous péchons en parlant notre langue, le français. Non pas que nous voulions entretenir ici nos lecteurs des règles syntaxiques, ce qui prendrait trop d'espace dans le cadre trop restreint de la *Gruyère*; mais c'est principalement des fautes de prononciation qu'il va s'agir.

Ces fautes sont facilement corrigibles; il suffit de s'observer en causant. Mais il est bon d'être mis en garde en sachant quels sont les mots que l'on estropie le plus fréquemment.

Cette question a été fort bien traitée par M. Georges Hambart, membre du Jury du concours de chant de Moudon, — auquel la *Chorale* de Bulle participa — dans son rapport aux sections. M. Hambart s'est spécialement attaché à faire ressortir la différence entre les *erreurs de prononciation*, les *défauts d'articulation* et les *fautes de déclamation*. Ce rapport est des plus intéressants et tous, nous pouvons y puiser de justes remarques, tout comme les sociétés de chant pourront y cueillir d'utiles observations.

Voici la partie de ce rapport qui nous concerne plus spécialement:

Parmi les *erreurs de prononciation*, l'auteur signale celle commise plus ou moins par toutes les sections et qui consiste à chanter l'*é* comme un *e* ouvert. On ne dit pas: créateur, répand, égale, chérie, ému, émoi, séjour, célèbre, réveil, éther, irrisée, décors, félicité, déjà, étoile, détresse, désert, écho, Helvétie, Léman, mystérieux, etc.; mais on dit créateur, répand, égale, chérie, émoi, etc., etc. Inversement, certains directeurs feront bien d'insister sur la nécessité d'ouvrir franchement le

è; on ne dit pas « près d'Yvoire », mais on dit: « près d'Yvoire ». Enfin, l'*e* muet est généralement trop marqué; il faut éviter surtout la prononciation « serpenteu » (serpenté), reste d'une méthode vocale factice et erronée.

L'*a* est rarement assez bref et ouvert (on ne dit pas: àzar, élat; mais on dit: azur, salut), ou il l'est mal à propos (on ne dit pas vague, lassée, passé, mais on dit vague, lassée, passé).

On ne dit pas: rosée, écho, mais on dit: rôsée, échô; par contre, on ne dit pas: aurore, mais on dit aurore. Il ne faut pas confondre non plus « nôtre » et « vôtre » avec « notre » et « votre ».

On ne dit pas: j'ai (e, ouvert) mais on dit: j'ai é, fermé; par contre, on ne dit pas bésier, émer, égale, mais on dit: baisier (è), aïmer (è), aïgle (è). Il ne faut pas confondre « jeune » avec « jûne ». Le féminin des adjectifs en *eux* (heureux, ténébreux, ombreux, harmonieux, etc.), se prononce « ense » (fermé et long) heureuse, ténébreuse, ombreuse, harmonieuse, etc.

On ne fait pas de liaison avec « alors ». L'*s* du mot « encens » ne se prononce pas; celui de « tous », par contre, doit être prononcé dans un grand nombre de cas (« porte à tous le feu sacré... »).

La diphtongue « oi » fait presque toujours lourde, par suite d'une prolongation injustifiée de la première partie. Bois, voix, noir, miroir, ne se prononcent pas: boua, voua, nouar, mirooar.

Les *U* mouillées semblent avoir tourmenté mainte section. On ne dit pas: filje, sautilje, feuilje, feuiljage, réveilje; on ne dit pas davantage: fil-le, sautil-le; ni fi-e, sauti-e; mais on dit: fi-je, sauti-je, feuj-je, feujage, réveil-je. Et de même on ne dit pas « soleije », mais on dit: « soleij ».

¹ Le j est ici l'équivalent du j (jot).

Mais ceci m'amène tout naturellement à dire quelques mots de l'articulation.

b) Les *défauts de l'articulation* proviennent tous de la nonchalance du parler vaudois, de la lenteur habituelle de l'élocution. L'articulation est tantôt inégale et indistincte, tantôt molle, sans énergie, sans volonté. Certaines consonnes initiales (v, d, b, surton) et finales (l, r) disparaissent fréquemment, et l'on entend: la...oix, pour la voix, ...oux, pour doux; cié, pour ciel; parti..., pour partir, etc. Les consonnes doubles (bl, br, gr, tr, gn, etc.) manquent d'instantanéité. Quant à l'*r*, faut-il le rouler ou le grasseyer? La question — l'avouera-t-elle? — me paraît de peu d'importance. Abandonné maintenant par le théâtre français, le roulement de l'*r* a été conservé par les chanteurs, et c'est fort bien en somme. Mais ce roulement ne peut être que le raffinement suprême d'une prononciation sans défaut et sans tache! Toutes les fois que, factice, il s'ajoutera à une prononciation ou à une articulation défectueuse, il ne sera qu'une greffe gênante et prétentieuse.

c) Il faudrait un volume pour énumérer seulement les *fautes de déclamation* dont la plupart des sociétés de toutes divisions se sont rendues coupables. Mais ce serait faire bien souvent la procès des compositeurs eux-mêmes, ou celui des traducteurs (traduttore... traditore!). Je me bornerai donc à attirer l'attention toute spéciale des directeurs et des chanteurs sur ce point. Combien en est-il qui ont cru devoir lire et analyser soigneusement le texte *avant* de procéder à l'étude de la musique? Combien qui, pendant l'exécution pensaient réellement au sens des mots et des phrases qu'ils prononçaient? N'est-ce pas Saint-Jérôme déjà qui engageait les chanteurs à impressionner non par des « accents » (c'est-à-dire des sons), mais par des « paroles prononcées »?

Mais étaient-ils morts?... Ces accidents de mine, si terribles, si épouvantables, ont parfois des chances si singulières! Les annales des mines fourmillent d'exemples d'ouvriers ensevelis et retrouvés vivants après de longues et cruelles journées d'atroces souffrances, d'angoisses épouvantables.

Ne se pouvait-il pas que Claire et Philippe eussent été épargnés par l'éboulement et eussent pu se mettre à l'abri de l'incendie?

Mais comment faire pour le savoir?

Comment pénétrer jusqu'à eux?

Par la galerie du Nord? C'était folie d'y songer! Le feu léchait maintenant le barrage protecteur qui, en fermant l'issue, avait sauvé la mine d'une destruction complète. Toucher à ce barrage, c'était vouloir que la catastrophe éclatât, complète, irréparable, ébranlant la mine, effondrant jusqu'à ses plus lointains travaux. Un coup de pio dans ce barrage, permettant à la flamme de se mettre en communication avec l'air vicié de la mine emplie du grison venu de la vieille fosse, et le grison s'enflammerait, consommant la ruine effroyablement.

Et Bartoli, éperdu, se disait:

— Oui, s'ils sont morts, je mourrai auprès d'eux! Et je m'ensevelirai, à côté de mon Philippe, à côté de ma Claire bien-aimée, sous les débris gigantesques de la mine tout entière!

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 166

Diane la Pâle

Par Jules MARY

L'incendie passait, à ce moment, devant l'étroit boyau où Claire s'était aventurée, mais n'y pénétrait pas; le couloir taillé dans les roches resta indemne, mais comme il formait prise d'air, il activa le foyer qui dévorait là-bas la galerie du Nord, en même temps que la fumée, emplissant la galerie Sainte-Enimie, menaçait les deux jeunes gens d'un nouveau danger.

Elle s'enfuit au hasard, comme elle avait fait tout à l'heure après l'éboulement.

Elle court, s'éloignant au plus vite et le plus loin possible de la catastrophe.

Mais, dans son affolement, elle se heurte aux pièces de bois; elle trébuche dans les décombres; elle se blesse; son sang coule; elle laisse échapper de sourds gémissements; elle se sent devenir folle. C'en est trop pour elle. Autant vaut mourir tout de suite.

— Oui, mourir, dit-elle, mourir! Puisque Philippe est mort!

de beaux FOUR- ainsi que CALORI- [923] l'Ecu, BULLE. euble. tundi 23 octobre prochain, n de Ville de La Roche, d'une contenance de plus de 5 hec. (H4384F) [967] e bétail. it son bétail, le mercredi

ENNOUD-DUMONT. [978] A louer: ne, un petit logement à bon viendrait à 1 ou 2 personnes qui seraient occupées en journée er de la parole. Travail assuré e. leg offres écrites au bureau du [879]

de domaine: ercredi 11 octobre pro- era exposé en vente en mise e 2 à 4 h., à la Maison de Ville, un joli domaine situé au ilage, de la contenance d'envi- d'excellent terrain, avec habi- ge, écurie et fontaine intarissab- te de la maison. renseignements s'adresser à M. Her- T. à Vuadens. [926]

rain à vendre. de Féliçien Miroz, à endra en mises publiques, le e prochain, à l'Hôtel de- les 2 heures de l'après-midi, perches (23 040 n.?) d'excellent in et regain, situé en Combes, de la Villa. Les exposants.

demande urriers bûcherons. S'adres- Pilet, Chateau-d Ex. (H2F) [979]

louer: 9 octobre prochain, de 2 à 4 s midi, à l'Hôtel de Ville, à ma demoiselle Marie ROUIL- sera à louer en mises publiques, es désignés sous les art. 63, 69, du cadastre de Vaulruz, com- son, boulangerie, magasin, re- et jardin. conditions s'adresser à M. AN- aire. [942(H567B)]

attention! cabris et une coterie se depuis plusieurs semaines chez habloz, à l'Épauvateri, près Ex. où le propriétaire peut les les désignant et en payant les (H2F) [968]

A louer: janvier prochain, le maga- appartement occupés par M. Étier famiste, à la Condémains. r à Louis BERNASCONI, ur à Bulle. [976] herche à louer Bulle, un logement de 2 à r au bureau d journal. [977]

Et qu'on ne vienne pas me dire que toutes ces choses sont d'ordre secondaire ! Il n'en est aucune qui n'influe sur l'ensemble même de l'exécution, sur sa valeur esthétique. Voyez plutôt : de la qualité des voyelles dépend en grande partie l'émission de la voix ¹, de leur homogénéité la fusion et combien souvent aussi la pureté harmonique ; l'instantanéité de l'articulation n'est pas étrangère à l'exactitude rythmique, et je ne sache guère de nuances qui se puissent régler en dehors d'une déclamation logique et expressive.

Tout est dans tout, et c'est précisément pourquoi nul n'a le droit de négliger le moindre de ces « détails », lorsque, dans un effort sincère et loyal, il tend à la réalisation parfaite de l'œuvre d'art !

¹ La réciproque est également vraie, du reste, dans bien des cas.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Conseil national. — La loi fédérale sur la Banque nationale après s'être promené de l'un à l'autre Conseil pour la régularisation de quelques divergences secondaires et après avoir subi l'examen et les corrections de la commission de rédaction, a été votée définitivement par tous les députés présents sauf les quelques socialistes qui voudraient nous doter d'une banque d'Etat selon leur doctrine.

Il y a lieu d'espérer que l'œuvre importante à laquelle resteront attachés les noms de MM. Comtesse, Keller et Ader, ne sera pas soumise à une demande de referendum et que le Conseil fédéral pourra sans tarder procéder à l'organisation de la banque nouvelle.

En tous cas, il ne paraît pas douteux que la grande majorité du peuple suisse ne ratifie l'œuvre de ses mandataires, œuvre transactionnelle et par conséquent imparfaite et incomplète comme tous les compromis entre deux systèmes absolus, mais œuvre utile et meilleure que les cantons intéressés spécialement ne pouvaient l'espérer.

Berne. — *Condamnation d'assassins.* — Le 4 février dernier, les frères Jean et Samuel Lanz, valets de ferme, âgés de 21 et 26 ans, assommèrent à coups de gourdins, dans la forêt de Huttwil, un colporteur du nom de Friedli et le dépouillèrent de son portemonnaie, qui ne contenait que huit francs.

Les assassins ont comparu la semaine dernière devant la cour d'assises de Berthoud.

Jean Lanz, le cadet, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité ; son frère à vingt ans de réclusion.

Valais. — *Mystère.* — Jeudi, à Fally, on a donné la sépulture en terre sainte à la dépouille mortelle d'un jeune homme, trouvée sur la rive gauche du Rhône, à quelque distance du nouveau pont.

Vendredi seulement l'identité du cadavre a pu être établie. C'était celle du nommé Francis R., Vaudois, habitant Saxon, disparu il y a six semaines.

Un jour, quittant son travail comme d'ordinaire, à l'heure du dîner, il prit le chemin conduisant au Rhône et dès lors, malgré d'actives recherches, on n'a pu retrouver sa trace.

L'idée de terminer ses jours a-t-elle pu germer dans ce cerveau de dix-sept ans, plein de vie et d'intelligence ?

On se perd en conjectures et le mystère plane et planera peut-être longtemps encore sur cette triste fin. Le Rhône, sans pitié, rend les corps, mais il emporte dans ses flots boueux tous les secrets qu'à lui seul maints malheureux ont confiés.

ÉTRANGER

France. — *Le remède contre la tuberculose.* — Samedi, au congrès de la tuberculose à Paris,

le professeur allemand Behring a donné connaissance de son mémoire sur le remède qu'il croit avoir trouvé à la tuberculose.

« An cours des deux dernières années, a dit en substance M. Behring, je suis arrivé à reconnaître avec certitude l'existence d'un principe curateur complètement différent du principe antitoxique décrit par moi il y a quinze ans.

Ce nouveau principe curateur joue le rôle essentiel dans l'action immunisatrice de mon « bo-vovaccin », qui depuis quatre ans a fait ses preuves dans la pratique agricole pour la lutte contre la tuberculose des bovidés.

Ce principe repose sur l'imprégnation de cellules vivantes de l'organisme par une substance provenant du virus de la tuberculose et que je nomme TC.

Mes recherches ont porté sur des procédés propres à permettre d'utiliser cette TC pour l'homme sans soumettre l'organisme à son élaboration toujours périlleuse... »

Russie. — La presse publie la nouvelle suivante de Irkoutsk : Un régiment devant partir pour la Mandchourie et qui, en raison de la paix, s'était arrêté à Irkoutk, s'est mutiné. Il a tué 4 officiers et en a blessé 10. Les Cosaques sont intervenus et ont entouré la caserne des émeutiers.

On redoute une révolte générale.

— A Tiflis, dimanche après midi, plusieurs bombes ont été lancées contre les Cosaques. On a appelé immédiatement d'autres troupes qui ont ouvert le feu. La panique est générale. Il y a eu un grand nombre de tués et de blessés.

Une seule des bombes lancées près de l'Opéra a fait 18 victimes. Il est impossible même approximativement de connaître le nombre total des morts et des blessés.

— A Moscou, dimanche, une foule énorme de manifestants est entrée en collision avec des dragons qui l'ont refoulée. Elle s'est dirigée alors sur la rive opposée de la rivière Moskwa pour faire cesser le travail dans les imprimeries. Elle a sac-cagé les imprimeries qui refusaient de chômer. Elle a été dispersée par les cosaques après une résistance opiniâtre.

CANTON DE FRIBOURG

Incendie. — Vendredi matin, vers 2 h. 1/2, le feu a détruit le Moulin-neuf, situé près de St.-Appoline, sur le territoire de la commune de Posieux. L'immeuble incendié, propriété de Mme veuve Bossy, comprenait moulin et logements et bétail taxé 32,000 fr.

Les gens de la maison durent sortir à peine habillés. Tous les efforts des pompiers se bornèrent à protéger une maison voisine, appartenant également à Mme veuve Bossy. Une demi-douzaine de pompes étaient sur les lieux. On ignore absolument la cause du sinistre.

Livre d'adresses du canton de Fribourg. — *Bottin fribourgeois — Fribourg-Adressbuch.* — Publié sous les auspices de la Direction de l'Intérieur. — Editeurs : Imprimerie Delaspre & Fils, Fribourg. — Administration : M. F. Ducommun, rue de Lausanne 30, Fribourg.

L'utilité de la publication régulière d'un livre d'adresses se fait de plus en plus sentir dans les milieux commerciaux, industriels, administratifs, etc. : aussi, les éditeurs estiment-ils le moment propice venu pour combler cette lacune.

Leurs efforts pour la publication d'un ouvrage aussi exact que possible ont reçu le bienveillant appui du haut Département de l'Intérieur du canton de Fribourg, et c'est sous ces auspices que l'élaboration de ce travail a eu lieu. Ensuite de l'augmentation progressive de la population de Fribourg, cette publication devient chaque jour plus indispensable, non seulement aux administrations, au commerce et à l'industrie, mais à toutes les autres professions, ainsi qu'aux particuliers.

Pour arriver à un résultat aussi complet que possible, il faut le concours de tous et en premier lieu de celui des établissements publics, négociants, industriels et artisans, qui ont évidemment

un très grand intérêt à posséder un *Livre d'adresses* exact et à favoriser sa publicité.

Afin de mettre le volume à la portée de tout le monde, grâce à d'importantes simplifications, qui ne diminueront aucunement la valeur des renseignements, et à l'appui officiel que la Direction de l'Intérieur veut bien donner, le prix a été fixé à 2,50 fr. en souscription et de 3 fr. pour les non-souscripteurs, au lieu de 5 fr. payés pour d'autres éditions.

Le prix des annonces est également très modéré, comparé à celui de publications analogues, qui n'ont le plus souvent qu'une durée passagère et sans valeur, tandis que le *Livre d'adresses* offre les meilleurs résultats par sa large publicité permanente et économique.

Les éditeurs n'ont nullement la prétention d'offrir une édition parfaite, ce qui est presque impossible, car il faut tenir compte des mutations continuelles de domiciles, des décès et autres circonstances inévitables qui se produisent toujours pendant le cours de la publication.

Pour satisfaire à un vœu exprimé, le texte concernant les districts de la Singine et du Lac en partie sera publié en langue allemande.

Tout le public intéressé voudra encourager les éditeurs de leur initiative et collaborer efficacement à une entreprise dont l'utilité est incontestable pour notre canton.

La sortie de presse aura lieu dans le courant de décembre.

Pour tous renseignements, souscription, offres, publicité, annonces, lignes soulignées, etc., s'adresser à M. F. DUCOMMUN, rue de Lausanne, 30, à Fribourg.

La Conférence de Payerne.

Devant un auditoire de plus de 1500 personnes, le Dr Laur, secrétaire de l'Union suisse des paysans, a donné dimanche au Casino-Stand de Payerne, une conférence sur *La vente des laits et l'organisation des producteurs.*

Cette séance, que la haute compétence et les connaissances autorisées du conférencier assuraient d'un grand intérêt, avait attiré les sommités dirigeantes de l'agriculture dans les cantons de Fribourg et Vaud : M. Bossy, chef du Département de l'agriculture, de Fribourg ; M. Chuard, président de la Société vaudoise d'agriculture ; MM. Martinet et Cornamusaz, membres de cette société ; MM. Wuilleret et de Vevey, membres du Comité de la Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture ; M. Wuilleret, préfet de Fribourg, présidait l'assemblée.

Durant plus de deux heures, le Dr Laur a développé sa thèse en faisant d'abord ressortir les besoins d'une association des producteurs de lait de la Suisse romande pour contrecarrer les agissements des grands acheteurs syndiqués : sociétés de consommation, condenseriers et autres industries analogues.

Les producteurs de la Suisse allemande sont déjà solidement organisés à ce point de vue et ce mouvement syndical a eu d'heureux résultats.

Pour démontrer l'effet d'une minime augmentation du prix de vente du lait, le conférencier dit qu'il suffit de jeter un coup d'œil sur les statistiques.

La production laitière de la Suisse est de 18 à 20 millions d'hectolitres, dont environ 11 millions d'hectolitres sont vendus, tandis que le reste, soit 7 à 9 millions d'hectolitres, est consommé par le paysan lui-même et sert à l'élevage du bétail.

Chaque centime payé en plus ou en moins par litre de lait fait donc pour le revenu de l'agriculture suisse une différence de 11 millions de francs.

Nous évaluons la production laitière du canton de Vaud à 1,500,000 hectolitres et celle du canton de Fribourg à 1,200,000 hl. La statistique du lait vendu accuse pour le canton de Vaud un total de un million de litres et pour Fribourg 800,000 litres. Chaque centime payé en plus ou en moins représente donc une somme de un million de francs pour Vaud et de 800,000 francs pour Fri-

bourg. Cela quelque att...
Quels sont nous et dans...
Voici les t...
comme term...
fromageries...
allemande :

Condenserie Payerne
Condenserie Cham
Laiteries fribourgeoises
Laiteries de Suisse alle...

Il ressort la Suisse ro...
Suisse allem...
ticulier, ont...
part, il est v...
rif plus élevé...
pas moins la...
d'il y a quel...
peu meilleur...
denseries qu...
noncé. Un fa...
c'est qu'en l...

Les fan...
GOT et E...
bien sincè...
sonnes qu...
de symp...
ma'adie e...
et rége...
M. C...

Bo...
On dema...
Entrée de st...
Boulangerie...
Pérolles 9, F...

Dom...
au Pâque...
ses ; habitati...
Entrée en...
1906.
Pour rensei...
gence de publi...
à Bulle.

TRÈS...
Un veuf, pos...
faire la conna...
25 à 30 ans. D...
Adressez let...
S., 152, R...

A...
l'estivage de...
dens, compr...
de bas, savoir...
et Prax Pe...
cune avec un...
des Moilles...
ou à vendr...
giles, de 20 p...
mière qualité...
lente.

Les mises a...
de Vuadens, le...
chain, dès 10 h...

MO...
à la Fl...
Se recomma...
1016]

H...
D...

Concert

Mille...
pr...
avec le...
Mon...

Réservées, 2 fr...
Les billets...
BAUDERE, M...
ALPES.

à posséder un *Livre d'adresser sa publicité*.

volume à la portée de tout le portants simplifications, qui nement la valeur des renseignements officiels que la Direction donner, le prix a été fixé à on et de 3 fr. pour les non- de 5 fr. payés pour d'autres

ces est également très mo- i de publications analogues, vent qu'une durée passagère que le *Livre d'adresses* offre par sa large publicité per-

ullement la prétention d'of- ite, ce qui est presque impos- compte des mutations con- des décès et autres circons- qui se produisent toujours a publication.

n vœu exprimé, le texte con- de la Singine et du Lac en langue allemande.

ressé voudra encourager les ative et collaborer efficace- dont l'utilité est incontes- on.

e aura lieu dans le courant

ements, souscription, offres, gne- soulignées, etc., s'adres- UN, rue de Lausanne, 30, à

ance de Payerne.

e de plus de 1500 personnes, de l'Union suisse des pay- nche au Casino-Stand de ce sur *La vente des laits et ducteurs.*

a haute compétence et les ées du conférencier assu- ré, avait attiré les sommi- griculture dans les cantons : M. Bossy, chef du Dépar- e, de Fribourg; M. Chuard, té vaudoise d'agriculture; mamusz, membres de cette et de Vevey, membres du on des sociétés fribourgeoi- u. Wailleret, préfet de Fri- mblée.

x heures, le Dr Laur a déve- ant d'abord ressortir les be- des producteurs de lait de ur contrecarrer les agisse- meteurs syndiqués: sociétés denseries et autres indus-

la Suisse allemande sont sés à ce point de vue et ce en d'heureux résultats.

et d'une minime augmenta- du lait, le conférencier dit coup d'œil sur les statisti-

re de la Suisse est de 18 à es, dont environ 11 millions us, tandis que le reste, soit itres, est consommé par le rt à l'élevage du bétail.

ré en plus ou en moins par our le revenu de l'agricul- ce de 11 millions de francs. oduction laitière du canton hectolitres et celle du can- 0,000 hl. La statistique du le canton de Vaud un total et pour Fribourg 800,000 payé en plus ou en moins somme de un million de e 800,000 francs pour Fri-

bourg. Cela vaut, certes, la peine d'y consacrer quelque attention.

Quels sont les prix payés aux producteurs, chez nous et dans la Suisse allemande?

Voici les tarifs de la condenserie de Payerne et, comme terme de comparaison, ceux de Cham, des fromageries du canton de Fribourg et de la Suisse allemande:

	P. la pér. 1901-1905	En 1905	Prix de 1906
Condenserie de Payerne	12,50	12.—	13.—
Condenserie de Cham	12,85	12,50 et 13,50	
Laiteries fribourgeoises	12,60	12,25 et 12,75	13,50
Laiteries de la Suisse allem.	13,63	13.— et 15.—	

Il ressort de ces chiffres que les prix payés dans la Suisse romande sont inférieurs à ceux de la Suisse allemande et que les condenserie, en particulier, ont les prix les plus bas. On nous a fait part, il est vrai, que certaines laiteries ont un tarif plus élevé; mais nos chiffres n'en représentent pas moins la moyenne générale. Comparée à celle d'il y a quelques années, la situation est certes un peu meilleure. Mais là encore, c'est pour les condenserie que le mouvement est le moins prononcé. Un fait qui frappe plus particulièrement, c'est qu'en 1905, tandis que Cham paie 13 fr. 50,

Nestlé ne donne que 12 fr. Pour 1906, cette dernière société va jusqu'à 13 fr., un prix qui est sensiblement inférieur à celui fixé dans les autres parties de la Suisse.

Or, il résulte des recherches sur la rentabilité de l'agriculture, faites par le Secrétariat suisse des paysans, que le rendement net des exploitations agricoles, dont plus de la moitié des recettes proviennent de la vente du lait, a été en moyenne:

	Rendement net moyen	Prix du lait par kg.
En 1901	1,4 %	12 à 13 cent.
En 1903	3,6	14 à 15 >
En 1904	3,1	13,5 à 14,5 >

Le rendement de l'agriculture est donc trop peu élevé et il faudrait que le producteur vende son lait au moins 15 cent. le kg. pour retirer un rendement moyen de 4 %. A ce prix-là encore, le lait demeurera l'aliment le meilleur marché.

Et pour arriver à ce but, de plus en plus indispensable pour la rentabilité des exploitations agricoles, l'association des producteurs est devenue aujourd'hui une nécessité.

C'est dans ces dispositions que l'assemblée de Payerne a voté à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1° Le relèvement du prix du lait est justifié;
- 2° Le comité est chargé de prendre les voies et moyens pour y arriver.

Enfin, sur la proposition de M. Cornamusez,

président de la Société d'agriculture de Payerne, elle a procédé à l'élection d'un comité d'action.

GRUYÈRE

A Charmey. — Jeudi dernier, la préfecture de la Gruyère a procédé à la levée du corps de Boniface Buchmann, vacher, de Charmey, âgé de 65 ans, qui a été trouvé étendu, sans vie, une blessure à la tête, sur le bord de la route cantonale. Il paraît que le malheureux est tombé pendant la nuit et s'est fait une blessure qui a causé sa mort.

Sous un char. — Samedi dernier, dans la rue de Gruyères, à Bulle, un jeune homme de Carniat, M. Charrière, est tombé sous les roues d'un char qu'il conduisait. Il a été relevé avec des blessures aux bras et des lésions internes.

Cercle des Arts et Métiers. — Les personnes détenant des livres de la bibliothèque sont priées de les rapporter dans la huitaine au local du Cercle.

Concours de syndicat. — Les membres du syndicat Gruyère noir I (Bulle) sont informés que le concours aura lieu le vendredi 13 octobre, à 9 heures du matin, au lieu de 2 heures, indiqué précédemment.

Les familles KNUBEL, MARGOT et BURGISSER remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la maladie et de la mort de leur cher et regretté défunt

M. Charles KNUBEL.

Boulangier.
On demande un apprenti.
Entrée de suite.
Boulangerie Sermoud, boulevard de Pérolles 9, Fribourg. (B4531F)[1010]

Domaine à louer
au Pâquier, de la contenance de 11 poses; habitation, grange et écurie.
Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1906.
Pour renseignements, s'adresser à l'Agence de publicité Haasen tein et Vogler, à Bulle. (H604B)[1015]

TRÈS SÉRIEUX
Un veuf, possédant un petit avoir, désire faire la connaissance d'une fille ou veuve de 25 à 30 ans. Discretion absolue.
Adressez lettres, poste restante, R. S., 152, Romont. (H602B)[1014]

A louer :
l'estivage de Nestor GENOUD, à Vuadens, comprenant trois excellentes gîtes de bas, savoir: *Le Pas*, les *Combattés* et *Pras Pesez*, ces deux dernières chacune avec un fanage, et le petit pâturage des *Mottés*. — En même temps, à louer ou à vendre le beau domaine des *Angles*, de 20 poses à foin et regain de première qualité, avec eau abondante et excellente. [1002]
Les mises auront lieu à la Maison de Ville de Vuadens, le **lundi 16 octobre** prochain, dès 10 h. du matin.

MONT-D'OR
1^{ère} qualité
à la Fleur-de-Lys, Bulle.
Se recommande,
[1016] **Léon PASQUIER.**

BULLE
Hotel des Alpes
Dimanche 15 octobre
à 8 1/2 heures

Concert de bienfaisance.
donné par
Mlle Marie Barbey
cantatrice
professeur de chant
avec le précieux concours de
Monsieur Hartung
pianiste.
Prix des Places:
Réservées, 2 fr.; 1^{res}, 1 fr. 50; 2^{mes}, 1 fr.
Les billets sont en vente chez Monsieur BAUDERE, libraire et à l'HOTEL DES ALPES. (H14010L)[989]

Beau domaine à vendre.
Mardi 24 octobre 1905, dès 1 heure de l'après-midi, il sera exposé en vente, par voie d'enchères publiques, une *belle propriété* située à Romont (3 minutes de la gare), comprenant maison d'habitation, grange, écurie, beau jardin et environ 26 poses d'excellent terrain.
Situation exceptionnelle pour un commerce de bétail, conviendrait également pour pensionnat.
La mise aura lieu à l'Hôtel du St-Jacques, à Romont.
Pour renseignements et conditions, s'adresser à Ch. Bosson, notaire, à Romont. (H4515F)[1009]

Grandes Mises de bétail.
Le soussigné expose en mises publiques **lundi 16 courant**, à 11 heures du jour:
15 mères-vaches portantes ou fraîches vélées;
1 taurillon de 10 mois, pie noir, primé, et **2 chevaux** de 4 ans.
Terme pour le paiement.
Villarsel-le-Gibloux, le 19 octobre 1905.
L'exposant: **Henri GOBET.** [1011]

VENTE DE BOIS
Il sera mis en vente au **Schlundiwald**, commune de **Boltigen**:
1. 250 sapins (bois de sciage et de construction) mesurant environ 900 m³.
2. 40 sapins (bois de construction) mes. 16 m³.
3. 10 sapins (bois de chauffage) env. 8 m³.
Les offres sont à adresser par écrit aux soussignés jusqu'au **20 octobre**, où l'on peut prendre connaissance des conditions.
Berne, 5 octobre 1905. [1005]
Eug. v. Büren & Cie, Berne.

INSTITUT AGRICOLE
Pérolles, Fribourg.
Ecole de laiterie. — Cours agricoles d'hiver.
La rentrée est fixée au **vendredi 3 novembre**; les cours commenceront le **samedi 4 novembre**, à 8 h. du matin.
Les cours de l'*Ecole de laiterie* durent une année. Prix de la pension, 30 fr. par mois; les Fribourgeois bénéficient de bourses mises à leur disposition par la Direction de l'Intérieur.
Les *cours agricoles d'hiver* durent deux hivers. Le prix de la pension est de 150 fr. par semestre. Les Fribourgeois qui ont suivi les cours d'une école régionale ou secondaire sont admis à la demi-pension, ainsi que tous les élèves fribourgeois fréquentant le 2^{me} cours.
Pour renseignements et programmes, s'adresser à **M. E. de Vevey, directeur**, à Pérolles. (H4506F)[1008]

A louer :
une *bonne boulangerie*, vente assurée. [1000]
S'adresser au bureau du journal.

A louer :
pour le 15 courant, rez-de-chaussée composé de 3 pièces et cuisine, pouvant servir de magasin ou dépôt. [1012]
S'adresser au bureau du journal.

AVIS
Le soussigné fait savoir qu'il ne paiera **plus aucune dette ni aucun compte pour Léopold Franzetti, son pupille.** [999]
Bulle, le 6 octobre 1905.
Léon PASQUIER, curateur.

Bons ouvriers menuisiers
sont demandés de suite chez M. Jules Fragnières, entrepreneur, à Bulle. 1013

A LOUER
un logement comprenant 4 chambres, cave et jardin.
S'adresser à Aug. CORBOZ, sacristain, La Tour. [1003]

Mise d'immeubles.
Le **vendredi 3 novembre 1905**, dès les deux heures de l'après-midi, à l'*Hôtel de Ville*, à **Château-d'Oex**, M. Emile Morier, négociant au dit lieu, exposera en mise publique, les immeubles qu'il possède en territoire de la

Commune de Château-d'Oex
consistant en:
1. *Au Village de Château-d'Oex*, maison d'habitation avec magasin, dépôts et places.
2. *Au dit lieu*, maison d'habitation ayant 3 logements, magasin, bûcher, caves, jardins et places.
3. *Aux Granges rière Château-d'Oex*, logement, magasin, grange, écurie, remise, pavillon, jardin et places.
4. *Es Poises et aux Mossettes*, (estivage de 3307 ares 49 ca. (20 à 25 vaches) bois de 484 ares 74 ca.; 3 chalets, fonds feutage de 400 ares environ, avec maison d'habitation ayant logement, grange et écurie.
Les immeubles, très bien situés et bien entretenus, les Nos 1 et 2 au centre du village, sont d'un excellent rapport, magasins ayant clientèle assurée, eau et lumière dans les maisons, bâtiments en très bon état, celui sous No 3 entièrement reconstruit à neuf; eau abondante et de première qualité sur les immeubles sous No 4, situés à deux heures de Château-d'Oex.
Pour voir les immeubles s'adresser au propriétaire, **M. Emile Morier, négociant**, et pour les conditions et tous renseignements en l'Etude du **notaire Ernest ROSSIER, à Château-d'Oex.** (H26034L)[1001]

Raisins de table du Tessin
premier choix.
1 caissette d'env. 5 kg. Fr. 2.—
2 id. » 10 » » 3.50
3 id. » 15 » » 5.—
franco p. poste c. remboursement.
Raisins tessinois pr. faire du vin
les 100 kg. en corbeilles à Fr. 20.—
vendus en gare de Lugano (H42130)[1006]
Fils de Stefano Notari, Lugano.

Mises d'immeubles.
L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, à la salle du Tribunal, château de Bulle, **mardi, 17 courant**, à 2 heures du jour, l'immeuble Joseph THÉRAULAZ, comprenant habitation et magasins, situé en ville, No 30, au centre de la Grand'Rue. (H608B)[1017]

A louer :
Rue de Gruyères, un appartement.
Rue de Vevey un appartement avec locaux pour bureaux.
A VENDRE
un piano.
S'adresser à J. GRETENER. [998]

Canaris
Graine pour oiseaux
Chanvre, millet roux et blanc, alpiste pain de canaris de Hollande, navette du Harz, lin, gruaux, millet en grappes, pélerines, biscuits de mer (ou desséchés) graines mélangées, etc.
En vente chez **Vve Louis Treyvaud, Bulle.** [204]

AUX ÉLÉGANTES

RUE de la PROMENADE

M. WANNER

Près de la GRENETTE
et de l'EGLISE



La Confection d'Hiver est au complet.

Immense choix de **Colets, Mantes, Manteaux, Pèlerines, Rotondes, Paletots, Jaquettes,**

Manteaux de pluie,

P^r DAMES & ENFANTS

Grand assortiment de **Jupes sport, Jupes toilettes noires & coul.**

A DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

CRAVATES

Choix superbe

BLOUSES

p^r Dames depuis 1⁹⁵

MERCERIE

Fil à machine noir et blanc, 500 Yards	20 ct.	Aiguilles à coudre, le paquet de 25 pièces	4 ct.
Fil à main » » la bobine	9	Aiguilles à tricoter, le jeu depuis	5
Fil en fil » » la pelote	10	Epingles, les 200 pièces	9
Soie à coudre, noir et coul., la bobine	7	Epingles à cheveux, le paquet	3
Agraffes noires, le paquet	4	Epingles à friser, le paquet	3
Agraffes blanches, le paquet	10	Epingles fantaisie, pièce	3
Dés à coudre, blancs ou jaunes	2	Epingles pour chapeaux, pièce	3
Tours de tailles, le mètre	5	Boutons en porcelaine, la douz.	2
Dessous de bras, bonne qualité, la paire	22	Boutons en nacre » dep.	12
Baleines pour corsages, la douzaine depuis	23	Boutons pour bottines, la douzaine	3
Lacets plats, pr. border les jupes, le mètre	5	Boutons pour pantalons, la douzaine	3
Lacets brosse, toute coul., le mètre depuis	8	Boutons fantaisie pr. garnitures, la douz. dep.	15
Faux ourlets « Excelsior » le mètre	30	Tresses mohair noires et crèmes, le mètre dep.	4

LAINES

à tricoter

Qualité N° 10, la 1/2 livre	1.45
Qualité N° 12, » »	1.85
Qualité N° 14, » »	2.10
Marque Etoile, les 100 gr.	0.98
Extra fine Ia, les 100 gr.	1.25

Articles pour Messieurs.

Chemises blanches avec cols droits et rabattus, depuis	2.95
Chemises couleurs avec et sans cols	1.75
Chemises façons Jæger, bonne qualité	1.95
Chemises touristes	2.90
Bretelles élastiques	-.65
Chaussettes en laine et coton	-.50
Caleçons tricotés et en jersey	-.95
Gilets de chasse, grand assortiment	1.35
Camisoles jersey	1.35
Pantalons extra forts, doublés	4.90
Pantalons mi-laine, doublés	7.90
Pantalons velours, cotelés	5.25
Boutons de col	-.02
Boutons de manchettes	-.18
Cordons pour chemises, en soie	-.14

Bonneterie.

Camisoles p. dames, en laine, longues manches, depuis	1.40
Jupons pour dames, avec riche garniture	3.50
Caleçons pr. dames, tricotés, extra forts	1.95
Caleçons pr. dames, en moleton, grand teint	1.95
Bas de laine, noirs et couleurs	-.78
Gants jersey p. dames, bonne qualité, la paire	-.55
Figaros pr. dames, grand choix	2.60
Gants de peaux, noirs, blancs et couleurs	1.85
Mouchoirs, coton	-.10
Mouchoirs blancs, ourlés	-.19
Mouchoirs blancs avec initiales	-.28
Mouchoirs blancs, à bord couleur, ourlés	-.25
Ceintures en cuir	-.55
Tabliers pour dames et enfants	-.38

Grand choix de flanelle coton depuis 38 cent.

Alc

dissipe

Ec

Vi

de

à Fr

pris en

mistes.



Marque de

so](Hoo

Vente en gre

Attent

DÉP

de v

tume

meul

n180

MO

Socié

Messie

naire, sur le

de Ville

1° Rap

2° Apr

3° Nor

commissaire

4° Rev

5° Pro

Messie

de la Socié

Bulle,

969]

J'avise

toutes mes

plus simple

Une vis

(H585B)984

ES

de la GRENETTE
et de l'EGLISE

au complet

antes,

ines,

ots,

uie,

s

port,

s & coul.

CURRENCE

S pr Dames depuis 1⁹⁵

AINE

ricoter

, la 1/2 livre 1.45
, » » 1.85
, » » 2.10
, les 100 gr. 0.98
, les 100 gr. 1.25

e.

mes, depuis 1.40
» 3.50
» 1.95
» 1.95
» —.78
re » —.55
» 2.60
» 1.85
—10
—19
—28
—25
depuis —.55
» —.38

ent.

VERITABLE

Alcool de menthe et camomilles

inventé et préparé par
Fred. Golliez, pharmacien à Morat

dissipe les indigestions, étourdissements, maux de cœur, de ventre, etc.
Indispensable aux voyageurs et touristes.
De première qualité dans les familles
Méfiez-vous des contrefaçons. [700]

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 et 2 fr.

Vin blanc

de raisins secs Ia
à Fr. 20.— les 100 lit.



Vin rouge

(Garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs)
à Fr. 27.— les 100 lit.

pris en gare de Morat contre remboursement. Analysé par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratuits et franco.
OSCAR ROGGEN, MORAT [188]



POUDRE MAYOR

POUDRE MAYOR

tonique, dépurative, antiépidémique
POUR LE BETAIL
de B. MAYOR, vétérinaire et pharm.



POUDRE MAYOR

Marque déposée. [110001L] Marque déposée.

Vente en gros: Vve Alf. DELISLE & C^e, fab^{re}, Lausanne et A. PANCHAUD, Vevay
Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

Lavage chimique et teinturerie.

Mangold et Röthlisberg, Successeurs de

C. A. GEIPEL, BALE

DÉPOT chez Mlle Fanny PEYRAUD, Confections, Bulle.

Spécialité: Lavage chimique et teinture

de vêtements de dames, de messieurs et d'enfants, toilettes de bal, costumes de carnaval, uniformes, couvertures de lits, rideaux, étoffes de meubles, tapis, plumes d'autruches, gants, souliers de bal, ombrelles, pelleteries, denteller, velours et peluche, etc. [308]

En vente partout

MOKA DES FAMILLES

pure racine de chicorée. [H9446X]845

Société Electrique de Bulle.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, sur le **dimanche 15 octobre**, à 10^{1/2} heures le matin, à l'**Hôtel de Ville de Bulle**, avec l'ordre du jour suivant :

- 1° Rapport du Conseil d'administration et des commissaires-vérificateurs;
- 2° Approbation des comptes et fixation du dividende;
- 3° Nomination de deux membres du Conseil d'administration et des commissaires;
- 4° Revision des statuts;
- 5° Propositions individuelles.

Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au bureau de la Société, **d'ici au 13 octobre au plus tard**.
Bulle, le 26 septembre 1905.

Le Directeur : A. HOSTACHE
Le Président : J. DUPRÉ

AU PROGRÈS

J'avise mon honorable clientèle de la ville et de la campagne que toutes mes Nouveautés et Confections sont au complet depuis les plus simples jusqu'aux plus élégantes.
Une visite dans mes grands magasins pour vous en convaincre.
Se recommande,
[H585B]984 **M. PICARD**

Vente d'immeuble.

Il est exposé en vente par voie de mise publique, le **lundi 23 octobre** pro-
chès les **3 heures de l'après-midi**, à la **Maison de Ville de La Roche**
la **propriété du Penny** (partie DEY Hortense), d'une contenance de plus de
tares, soit environ 15 poses. Grande facilité de paiement. (H48841)

Imprimerie de la Gruyère

Rue du Tir 131 — BULLE — Rue du Tir 131.

*Cette imprimerie des mieux outillées se charge de travaux typographi-
en tous genres, tels que :*

Journaux et brochures;
Programmes, prospectus,
cartes d'adresse, de visite,
de convocation, etc.;
Formulaires pour les ad-
ministrations, le commerce,
l'industrie, etc.;
Têtes de lettres, factures,
lettres d'avis, de faire-part
et d'affaire, circulaires, etc.;



Registres et carnets
souche, tableaux, etc.;
Statuts et règlements
sociétés, etc.;
Etiquettes volantes to
parchemin, gommées, b
dereaux, etc.;
Enveloppes avec rais
sociale imprimée.

Prix très modérés.
IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le di-
strict et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pou
l'insertion d'annonces qui y trouvent une publicité efficace et à bon marche

Combustibles.

Houilles de flamme.
Anthracites divers.
Cokes pour chauffage cen-
tral.
Coke de gaz.
Briquettes de lignite.
Briquette industrie.
Boulets d'anthracite.
Charbons de bois.

CHEZ
JOS. REMY
voiturier
à BULLE [918]
Prix très modérés.

On demande
un domestique de confiance sa
chant traire et charrier. Bonnes références
exigées.
Chez M. MASSET, carrier, à Vaulruz

On demande
plusieurs ouvriers bûcherons. S'adres-
ser à Ami Pilet, Chateau-d'Or. (H?F)979

A vendre
un tas de bon fumier. — S'adresser
à Tobie PAUCHARD, La Tour. [993]

A louer: [966]
à Bulle un magasin bien situé.
S'adresser à Louis BARRAS, en ville.

A vendre:
un joli petit chien, noir et blanc.
S'adresser au bureau du journal.

On cherche à louer
de suite, à Bulle, un logement de 2 à
3 pièces.
S'adresser au bureau d journal. [977]

Vêtements sur mesure

pour Pardessus, Complets, Redingote,
Pantalon nouveauté, Pantalon d'équi-
tation.

Gilets fantaisie.
Grand choix Nouveautés
*Draperies Anglaise, Française
et Suisse.*

Echantillons à disposition.
Exécution prompte. — Travail soigné.

A. FLEURY

Marchand-Tailleur
à la Villa Bertschy, BULLE

Travaux au concours

Le Conseil paroissial de La
Tour-de-Tréme met au concours la
construction des locaux en vue du chauffage
central à l'Eglise du dit lieu, consistant en
maçonnerie et serrurerie.

Prendre connaissance des plans, devis et
cahier des charges chez le soussigné, où les
soumissions seront reçues jusqu'à **jeudi
12 octobre** prochain, à 7 heures du soir.
La Tour, le 5 octobre 1905.

Par ordre :
DUPAQUIER Emile,
conseiller paroissial.
A la même adresse, à vendre un four-
neau en fer en bon état. [992]

GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS — BULLE

A VENDRE
une jument primée du syndicat de la
Gruyère, chez M. Théophile KOLLY, à La
Roche. [954]

A VENDRE [949]
faute d'emploi 4 bons chevaux, avec
colliers ainsi que 2 chars de campa-
gne, 2 autres à ressorts.
Favorables conditions de paiement.
S'adresser à l'Auberge de Sorens.

SOUMISSION.

La Société de l'atterie de Mar-
sens met en soumission la vente de son
lait pour 1906.
Les soumissions seront reçues jusqu'au
samedi 14 octobre, à 6 heures du
soir.
Prendre connaissance des conditions chez
le Président, M. DEY Alexis. [956]
Marsens, le 27 septembre 1905.
Le Secrétaire : MAGNIN Amédée.

A vendre
environ 8000 pieds de foin et ve-
gain de première qualité, à consommer
sur place, ainsi que le repais. Bel empla-
cement pour loger 10 à 15 têtes de bétail.
S'adresser à M. Olivier THÉRAULAZ,
en Rentoz, à Echarlens. [995]

A louer:
pour le 1^{er} janvier prochain, le maga-
sin et l'appartement occupés par M.
EGGLI, poëtier fumiste, à la Condémine.
S'adresser à Louis BERNASCONI, en-
trepreneur, à Bulle. [976]

A louer:
à Bulle, Grand'Rue, magasin et ar-
rière magasin. (H583B)988
S'adresser à M. le notaire MORARD.



ABONNEMENT
Suisse . . . 1 an
» . . . 6 m
Etranger . . 1 an
» . . . 6 m
payable d'av

Prix du numéro
On s'abonne d
bureaux de p

BULLE
La b

En lisant les
faire Gentil, et
laies ou congol
combien l'imag
le choix des div
les pauvres n'ég
l'air de bonnes
grosses, il est v
sant même de f
duisant dans le
Evidemment il
de faire du mal
pour s'amuser.

Il serait curie
humaines. J'en
un sentiment c
j'entrevois po
sion plutôt ble
voir que l'homme
se puisse trouve
ques.

Le tigre, me
vue une réputat
omnié, le pauvr
cité la hyèae, le
maux dits féroc
qu'à vivre et à s
à la chasse et ee
léger à coups de
Mais l'homme
tourmenter, et
rieure à celle du
s'ing, éné, pour assou
ants et perfecti

FEUILLE

Dian

Pa

Il essaya de s'att
le désespoir, à l'ébo
mais ce furent de v
ténisier, seul, le pa
avaient échoué des
eux et aussi robes
O'était la roche o
Il aurait fallu tou
Etait-ce possible
De là où il se tro
pérée. Où s'était ar
Enimie? Il ne pouv
pressait. Alors il res
plateforme de l'étag
O'était là qu'il s'e
sa première descen
Il avait pu jager

Alcool de menthe de camomille
Trix Collex, pharmacien à Morat
Indispensable aux voyageurs et touristes
De première qualité dans les familles
Vente aux pharmacies
En vente dans les pharmacies partout en Suisse

Vin blanc
Vix rouge
COGNAC ROUGE MORAT

Poudre de riz
BOULE DE RIZ
MORAT

MORAT
MORAT

Société Electrique de Bulle
MORAT

AU PROGRES
MORAT

Vente d'immeubles

Imprimerie de la Gruyère

Rue du Tribunal - Bulle - Rue du Tribunal

Imprimerie de la Gruyère
Rue du Tribunal - Bulle - Rue du Tribunal

Imprimerie de la Gruyère
Rue du Tribunal - Bulle - Rue du Tribunal

Imprimerie de la Gruyère
Rue du Tribunal - Bulle - Rue du Tribunal

Imprimerie de la Gruyère
Rue du Tribunal - Bulle - Rue du Tribunal

Imprimerie de la Gruyère
Rue du Tribunal - Bulle - Rue du Tribunal